

Informations de base	
2021/2556(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles de production biologique applicables aux graines germées et aux endives, à l'alimentation de certains animaux d'aquaculture et aux traitements antiparasitaires destinés aux animaux d'aquaculture Complétant 2014/0100(COD) Subject 3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.15.02 Aquaculture 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		